

---

Adresse de la société populaire de Dinan (Côtes-d'Armor), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Dinan (Côtes-d'Armor), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 201;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2012\\_num\\_102\\_1\\_19751\\_t1\\_0201\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19751_t1_0201_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 15/07/2019

jours les membres de la société populaire de Cyprien sur Dordogne.

*Suivent 85 signatures.*

**j**

[*Les républicains membres de la société populaire de Dinan à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (54)

Représentans,

A vous seuls appartenait le droit de diriger l'opinion publique, et vous l'avez fixé d'une manière digne de vous par votre adresse au peuple français. Les principes d'une éternelle vérité que vous y avez consacrée étoient gravés dans nos cœurs et nous les avons hautement proclamés, sous la hache même du terrorisme.

Nous avons applaudi avec la France entière à votre énergie, et nous venons aujourd'hui vous féliciter de nouveau sur la sagesse de votre décret du 25 vendémiaire relatif aux sociétés, par lequel, en supprimant les abus qui s'y étoient introduits, vous les rappelez à leur institution primitive, toujours soumis aux loix émanées de la Convention, unique dépositaire de l'autorité souveraine. Nous jurons d'y demeurer constamment attachés et de ne nous en jamais séparer.

Vie la république. Vive la Convention nationale.

*Suivent 116 signatures.*

**l**

[*La société populaire de Mont-Hippolyte à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (55)

Citoyens représentans,

Tous nos cœurs ont tressaillé à la lecture de votre adresse au peuple français, et nous melons avec joie les élans de notre reconnaissance à ceux de toute la France. Après le neuf thermidor, après la chute des tyrans et des traîtres, il manquoit encore quelque chose à votre gloire, vos vœux sont remplis, vous nous avés donné cette adresse où l'exposé majestueux de vos principes et en assurant notre bonheur, va nous acquérir sur les cœurs des peuples un nouveau triomphe aussi sublime que celui que notre courage et l'effort de nos armes nous ont acquis sur les tyrans et leurs satellites. Cet écrit, ce triomphe de la vertu, va retentir dans tout l'univers comme le bruit de nos succès et de nos victoires, et toutes les nations vont apprendre que le peuple français, courageux et invincible, vertueux et juste, ennemi de la tyrannie, consacre à jamais les principes purs de l'humanité et de la justice.

Nous en pressentions l'influence heureuse; l'intrigue se cache, le crime palit, la calomnie

n'aiguise plus ses armes sanglantes, le patriote opprimé voit ces mêmes cachots où gémissaient la vertu, receler ces hommes de sang qui la persécuterent de toutes parts.

Qu'il est déchirant le tableau des malheurs dont le département du Gard a été le théâtre! Nos soupirs y étoient des crimes, nos gémissements des forfaits, nos plaintes étoient étouffées par l'oppression: les prisons regorgoient de citoyens vertueux qu'on y avoit entassés. Un tribunal respirant et le carnage et le meurtre rougissoit les places publiques d'un sang innocent. Chaque jour présentoit des victimes nouvelles et chaque jour offrait aux citoyens gemissans, ou des veuves éplorées, ou des orphelins malheureux plongés dans la désolation ou dans les larmes. Nous attendions avec constance un terme à nos maux; les regards fixés sur la Convention nationale, tout notre espoir étoit en elle; cet espoir ne fut pas trompé. De votre sein, nous vîmes sortir la foudre qui écrasa les Coutons [*sic*] et les Robespierre, qu'ils tremblent leurs imitateurs, leurs agents et leurs complices, qu'ils voyent, étincelant dans vos mains et suspendu sur leurs têtes, le glaive qui punit les tirans. Sans doute il existe encore des hommes de sang qui désireroient l'anarchie et le meurtre; sans doute il en existe encore de ces hommes pervers pour qui le trouble est un besoin. Oui, oui, il en existe de ces agitateurs sanguinaires pour qui le désordre est la richesse et la ressource; mais qu'ils sachent ces hommes de sang qu'il n'est plus de grace pour eux, que le crime ne compose jamais avec la vertu, que l'infamie, la honte et la mort seront bientôt leur partage; qu'ils sachent enfin, que les clameurs de quelques furieux n'expriment pas le vœu d'un grand peuple.

Ce peuple est debout et vous crie qu'il veut être libre, entendés sa voix; tandis que ses cohortes républicaines terrassent les ennemis du dehors, il veut à son tour anéantir avec vous tous les ennemis du dedans, tous les factieux qui l'agitent, tous les intrigants qui le trompent, tous ces hommes qui troubleroient ou retarderoient, dans la carrière de la vertu, la marche imposante de la représentation nationale. Ce peuple est uni, ce peuple veille sur elle pour venir au premier signal l'entourer et la défendre. Ce peuple ne voit que vous et la liberté, pour elle et pour vous, il est prêt à donner ses biens, il est prêt à verser son sang. Avec vous nous voulons la République, avec vous nous voulons l'exécution des loix, avec vous, nous voulons anéantir les factieux, les tirans et la tyrannie. Comme vous, nous ne voulons plus que quelques fripons en imposent à la masse immense d'une nation vertueuse et libre.

Vous commençates, achevés votre ouvrage, déchirés d'une main le masque qui cache ces hommes perfides, qui empruntent des mots sacrés pour cacher des projets coupables. Avec l'autre, sortés le glaive étincelant que vous confia un grand peuple, qu'il frapc, et qu'il ne restc, des ces hommes pervers, pour leçon et pour exemple aux scélérats que le souvenir de leur honte et de leur infamie.

Vous voulez le bonheur du peuple, vos décrets que dictent l'amour de la justice et des hommes,

(54) C 328 (2), pl. 1456, p. 11.

(55) C 328 (2), pl. 1456, p. 12.